

News Details

News Details

25.02.2014

Communiqué de presse: Vif intérêt pour la commission internationale de regroupement à Karow





L'alliance de promotion du regroupement des producteurs de lait se présente lors du Milchbauerntag 2014

(Karow, le 25 février 2014) Aujourd'hui, à l'occasion de l'édition 2014 du Milchbauerntag à Karow, l'alliance internationale pour le regroupement des producteurs de lait fut présentée aux éleveurs laitiers allemands. Fondée en août 2012, cette alliance a pour mission de positionner les producteurs sur la scène internationale. Le MEG Milch Board w.V. allemand, l'Officedu Lait français ainsi que le groupement d'intérêt belge MIG ont joint leurs forces au sein de cette commission internationale de regroupement. Il ne s'agit pas seulement de livrer le lait, il doit aussi faire l'objet de négociations avec les laiteries. Cette approche ne peut fonctionner que si des avancées sont accomplies vers un regroupement du lait, à savoir un ralliement de nombreux producteurs sous une seule bannière lors des négociations. Le paquet laitier européen autorise la création d'organisations qui n'opèrent pas seulement dans un périmètre national mais franchissent également les frontières pour négocier au nom des producteurs de lait. A l'heure de la mondialisation et de ses effets tels que le rapprochement des grands groupes laitiers internationaux, le regroupement des éleveurs gagne en importance. Le déséquilibre entre les laiteries et les producteurs individuels doit être comblé dans l'intérêt d'un bon fonctionnement du mécanisme de concurrence.

Par conséquent, l'alliance poursuit les objectifs suivants:

- Mutualisation des informations concernant les conditions et les coûts de production et les prix payés aux producteurs
- Appuis solidaires lors de la création de groupements de producteurs dans les différents pays
- Création d'organisations faîtières transnationales

L'administrateur délégué du MEG Milch Board, Rainer v. Hößlin, mit en perspective la portée de l'alliance pour les agriculteurs allemands. « Sur un marché du lait en pleine internationalisation, vous ne pourrez à long terme survivre à la concurrence si vous ne vous regroupez qu'au niveau national. » Paul de Montvalon de l'Office du Lait exposa la situation française où la contractualisation est une prescription légale. « Dans le cadre de tels contrats d'achat du lait, un contenu minimal doit cependant être déterminé dans le sens d'une régulation tarifaire à force obligatoire. » Pour atteindre cet objectif, il conviendrait, selon Paul de Montvalon, de renforcer la position des producteurs sur le marché. La commission internationale pour le regroupement pourrait ainsi relayer et appuyer, tant au niveau national qu'à l'échelon international, les revendications des groupements de producteurs laitiers.

Pour toutes questions contactez

Rainer von Hößlin

MEG Milch Board w. V.

Stresemannstr. 24

37079 Göttingen

Tel. 0551/5076490

Mail: [info\[at\]milch-board.de](mailto:info[at]milch-board.de)

[Veuillez télécharger ici le communiqué en format pdf](#)

[<<< back](#)